

2.4.1971 - SI/kh

CONFIDENTIEL

Commission des Affaires
Etrangères du Conseil National

P r o c è s - v e r b a l

de la

séance extraordinaire du

17 mars 1971

à Berne, Palais du Parlement, Salle VI

Présidence:

Monsieur le Conseiller National G.A. Chevallaz

Présents:

MM. les Conseillers Nationaux Arnold, Baechtold-Lausanne, Binder, Broger, Cadruvi, Carruzzo, Conzett, Degen, Dürrenmatt, Lehner, Renschler, Schaller, Vontobel, Max Weber, Wenger

en outre:

Monsieur le Conseiller Fédéral Graber, Monsieur l'Ambassadeur Thalman, Secrétaire général du Département politique, Monsieur l'Ambassadeur Keller, Chef de la Division des Organisations Internationales, Monsieur le Ministre National, Chef du Service de la documentation et des études politiques

Absents:

MM. les Conseillers Nationaux Freymond, Meyer-Lucerne, Tschäppät

Procès-verbal:

Monsieur Pierre Yves Simonin, Secrétaire du Chef du Département politique

Ordre du jour:

Création de deux groupes d'études*

Début de la séance: 09.30 h

Monsieur Chevallaz: Lors de notre dernière réunion**, au cours de laquelle nous avons retenu les dates des 3 et 4 mai pour la prochaine séance de la Commission, je proposai de mettre à l'ordre du jour la récente création de deux Groupes d'études au sein du Département Politique. Cet objet aurait été examiné en même temps que les propositions de notre collègue Baechtold. Depuis lors, la température est montée autour de ce problème. Les esprits se sont agités et un mécontentement, parfois très vif, s'est fait

* Groupe d'études de politique extérieure et Groupe de travail sur l'information

** du 9 mars 1971

- 2 -

jour parmi nombre d'entre nous. Afin de chercher à apaiser les passions, j'ai jugé utile de vous convoquer aujourd'hui en séance extraordinaire.

Monsieur Baechtold: Je dépose une motion d'ordre, demandant que l'affaire soit traitée comme prévu lors de notre séance ordinaire du début mai. Aujourd'hui, nous avons tous un programme surchargé et le sujet est incontestablement trop important pour que nous en débattions précipitamment. Puisque le DPF a jugé bon de nous tenir jusqu'ici en dehors de ses préoccupations, le temps ne presse plus maintenant. Nous ne désirons pas être informés à demi. L'atmosphère doit être sereine. J'ajoute que si la tension est montée, ce n'est pas de notre faute; cela s'explique par la publication du communiqué* et l'orientation préalable de la presse accréditée. Je propose donc le renvoi au 3/4 mai.

Herr Binder: Ich unterstütze den Ordnungsantrag von Kollege Baechtold. Verschiedene unter uns sind abwesend. Die Temperatur ist gestiegen. Die Vorlage ist in aller Ruhe und in Anwesenheit möglichst aller Mitglieder der Kommission Anfang Mai zu besprechen.

Herr Schaller: Ich habe persönlich die Einberufung der heutigen Sitzung begrüsst, da die öffentliche Meinung äusserst scharf reagiert hat. Die Presseartikel und die Fernsehsendung vom letzten Sonntag abend** haben deutlich erwiesen, dass die Schaffung dieser beiden Gruppen im weiteren Publikum auf keinerlei Verständnis stösst und meistens missbilligt wird. Man könnte unsere diesbezüglichen Bedenken heute kurz zum Ausdruck bringen.

Herr Vontobel: Ich gab mein Einverständnis***, da es sich hier nicht um eine "Alibi-Kommission" handelt, sondern um ein Gremium, das eine beratende Funktion ausüben wird. Ich habe nie daran gedacht, dass dadurch unsere Kommission in ihren Kompetenzen beschränkt sein könnte. Ich lege Wert darauf, dass mit offenen Karten gespielt wird. Die Auslegungen gewisser Journalisten waren nicht immer durch "bon sens" gekennzeichnet; auch die bereits erwähnte TV-Sendung war eine eher einseitige Angelegenheit. Ich habe übrigens diesbezüglich bei Herrn Reck protestiert, da nämlich behauptet wurde, es sei dem Fernsehen am letzten Sonntag nicht gelungen, Mitglieder der neugeschaffenen Studiengruppe an den runden Tisch zu bringen. Das ist falsch; keiner von uns ist dazu eingeladen worden. - Wir wissen selbst noch nicht, was unsere Funktionen sein werden, aber ich kann mir eine Einschränkung der Kompetenzen unserer Kommission nicht vorstellen.

Monsieur Chevallaz: Nous ne discutons pas sur le fond mais uniquement sur l'opportunité d'aborder l'affaire maintenant ou plus tard.

* du 8 mars 1971

** vom 14. März 1971. Deutschschweizer Fernsehen: "Tatsachen und Meinungen" (Herr Oskar Reck)

*** Nationalrat Vontobel ist, neben seinen Kommissionskollegen Chevallaz und Renschler, Mitglied der Studiengruppe für Aussenpolitik

- 3 -

Herr Arnold: An der Festsetzung eines Datums bin ich bereit mitzuwirken, sonst nicht. Man sollte demonstrativ ausziehen!

Monsieur Carruzzo: N'abordons pas le fond maintenant. Pour nos futurs débats, nous devrions disposer du cahier des charges du nouveau groupe.

Herr Renschler: Ich unterstütze den Vorschlag von Herrn Carruzzo.

Herr Schaller: Mich interessiert das Pflichtenheft nicht, sondern die Frage, was aus unserer Kommission werden soll. Bisher bildeten wir ein Vertrauensgremium. Jetzt ändert sich unsere Stellung und unsere Rolle, besonders da sieben Parlamentarier* in der Gruppe vertreten sind!

Monsieur Chevallaz: J'aimerais vous faire part de ma réaction personnelle. Si j'ai accepté de faire partie de ce groupe d'études, c'est après m'être informé sur le rôle qu'il sera appelé à jouer. Ce sera, entre autres, un rôle de liaison entre le Parlement et le DPF. Je n'aurais jamais donné mon accord si d'une manière ou d'une autre on enlevait à notre Commission la moindre de ses prérogatives. J'annonce au Chef du Département Politique que je ne ferai pas partie du Groupe d'études; j'ai pris cette décision pour mieux pouvoir le défendre.

Monsieur Graber: Je tiens simplement à dire que, le moment venu, je n'aurai aucune peine à démontrer que ce groupe ne pénètre nullement dans la sphère d'activité de la Commission des Affaires étrangères dont il n'est pas et n'a jamais été question de limiter les tâches.

Fin de la séance: 09.50 h

* die Herren Nationalräte Chevallaz, Furgler, Walther Hofer, Renschler, Reverdin, Vontobel und Herr Ständerat Wenk